

[Texte]

• 1555

Again, it was moved by Mr. Orlikow that the committee hear witnesses until the February break of Parliament—

Mrs. Bernatchez Tardif: On a point of order, Mr. Chairman . . .

Est-il possible de présenter un sous-amendement, à ce moment? J'aurais préféré qu'on entende des témoins jusqu'à mardi et qu'on se réserve le mercredi et le jeudi. Est-ce qu'on peut déposer ce sous-amendement immédiatement ou s'il faut voter avant de revenir avec un autre amendement?

The Chairman: Your options are several. First, you could defeat the motion before you. The other one is you could amend the motion before you. But we have a motion before the committee. We are now grinding into what I was concerned about in starting this before hearing our witnesses. But we are now into a position where we must dispose of the motion.

Mme Bernatchez Tardif: À ce moment-ci, je pense que la façon la plus rapide, puisque le temps presse . . . Je propose, comme sous-amendement, qu'au lieu d'entendre les témoins jusqu'au 18 février, l'on termine les auditions le 16 et qu'on réserve les 17 et 18 pour commencer l'étude article par article.

Mr. White: Is it appropriate for a point of order, Mr. Chairman, at this time?

The Chairman: I appropriately should try to re-phrase, or re-put, I should say, the amendment. We have, moved by Mr. Orlikow, that the committee hear witnesses until February break of Parliament. It is amended by Mrs. Bernatchez Tardif that we hear witnesses to conclude on February 16 and commence on February 17 and 18 with the discussion of clause-by-clause.

I remind members of the committee that February 16 is a Monday, in case there was some doubt about that.

Point of order, Mr. White.

Mr. White: My point of order, Mr. Chairman, is getting back to what you mentioned a moment ago. We have taken now about 20 minutes on this, and there are many other things I would want to say. I would prefer we left a discussion on the motion until after we have heard the witness, out of respect for the witnesses we have waiting. We are already 30 minutes late.

The Chairman: If you are going to move that way, you need to move that. I cannot just leave the motion here and go to the hearing of witnesses on my own. We have a motion before us. If we want to table it or set it aside, I need that direction from the committee.

Mme Bernatchez Tardif: Monsieur le président, on vient de me remettre un calendrier. J'ai fait une erreur dans les dates, tout à l'heure. Je voulais réserver deux jours. Ce serait plutôt les 18 et 19. On entendrait les témoins le 17. Il faudrait peut-être faire ce changement. De toute façon, nous n'avons pas de réunion le 16 février.

[Traduction]

Je répète, M. Orlikow propose que le Comité entende les témoins jusqu'à l'ajournement du mois de février . . .

Mme Bernatchez Tardif: J'invoque le Règlement, monsieur le président . . .

Would it be possible to table a subamendment, at this point? I would have preferred to hear witnesses until Tuesday, and set aside Wednesday and Thursday. Could I table the subamendment right now, or do we have to vote and come back with another amendment?

Le président: Il y a plusieurs possibilités. Vous pourriez tout d'abord rejeter la motion qui vous est proposée. L'autre solution consisterait à modifier la motion en question. N'oublions pas que nous avons une motion. Les choses se déroulent exactement comme je craignais qu'elles ne se passent si nous décidions de discuter de ces questions avant d'entendre nos témoins. En tout état de cause, nous devons voter sur cette motion.

Mrs. Bernatchez Tardif: Right now, as we are pressed by time, I think that the fastest way . . . I move, as a subamendment, that instead of hearing witnesses until February 18, the last day of hearings would be the 16th, and the 17th and 18th would be set aside for the clause by clause study.

M. White: M'autoriseriez-vous un rappel au Règlement, monsieur le président?

Le président: Peut-être faudrait-il d'abord que je revoie, ou reformule l'amendement. M. Orlikow propose de son côté que l'audition des témoins se poursuive jusqu'à l'ajournement du mois de février. Mme Bernatchez Tardif propose un amendement à la motion, demandant que les auditions se terminent le 16 février, et que l'examen article par article commence les 17 et 18 février.

Je rappelle au Comité que le 16 février est un lundi, au cas où vous ne le sauriez pas.

Un rappel au Règlement de M. White.

M. White: C'est pour revenir, monsieur le président, à ce que vous avez dit il y a quelques instants. Tout cela nous a déjà pris 20 minutes et je n'ai moi-même toujours pas fini de présenter mes arguments. Par égard pour les témoins qui attendent, je préférerais que nous reportions la discussion de la motion après l'audition de ces derniers. Nous avons déjà 30 minutes de retard.

Le président: Il vous faudrait alors proposer une motion à cet effet. Je ne peux pas, de ma propre initiative, mettre de côté la motion qui a été déposée. Si c'est ce que désire le Comité, je dois attendre qu'il me le demande.

Mrs. Bernatchez Tardif: Mr. Chairman, a calendar was just handed to me. I made a mistake concerning the dates. I wanted to set aside two days, and it would rather be the 18th and the 19th. We would hear witnesses on the 17th. Could this be modified? We do not have any meeting on February 16 anyway.